
**2^e assemblée ordinaire du conseil d'administration,
mardi le 22 février 2022, 19 h,
tenue en visioconférence**

ÉTAIENT PRÉSENTS :

M. Jean-François Ross	Vice-président
M ^{me} Suzie Beaulieu	Secrétaire
M. Luc Santerre	Trésorier
M. Richard Lavigne	Administrateur
M. Luc Pesant	Administrateur

II Y A QUORUM

ÉTAIENT ÉGALEMENT PRÉSENTS :

M. David Weiser	Conseiller municipal, district électoral du Plateau
M ^{me} Anne Corriveau	Conseillère municipale, district électoral de Pointe-Sainte-Foy
M. Dave Gagnon-Pelletier	Conseiller en interaction citoyenne
M ^{me} Kathleen Breault	Secrétaire de soutien

ÉTAIT ABSENT :

M. Nicolas Gagnon	Président
M. Kévin Breault	Administrateur

Aucun citoyen n'est présent

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE ET MOT DE BIENVENUE DU PRÉSIDENT

M. Jean-François Ross ouvre l'assemblée à 19h00 et souhaite la bienvenue aux personnes participantes à la séance virtuelle (Zoom).

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

M. Jean-François Ross fait la lecture de l'ordre du jour. Il demande aux membres s'il y a des sujets à modifier ou à ajouter. M. Jean-François Ross suggère l'ajout du sujet «passerelle sur Henri IV» au point *Suivi des dossiers*. M. Dave Gagnon-Pelletier propose l'ajout du sujet «Tenue des assemblées en salle ou en ligne» au point *Suivi des dossiers*.

Projet d'ordre du jour

1. Ouverture de l'assemblée	19 h 00
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour	19 h 01
3. Adoption et suivi du procès-verbal du 25 janvier 2022	19 h 03
4. Questions et commentaires du public	19 h 10
5. Période d'information des membres du conseil municipal	19 h 20
6. Suivi des dossiers	19 h 30
• Rapport annuel, états financiers, dépliant et AGA	
7. Questions et commentaires du public (2 ^e période)	19 h 45
8. Fonctionnement	19 h 55
• Résolution AGA et président d'élections	
• Correspondance et information	
• Trésorerie	
9. Divers	20 h 05
10. Levée de l'assemblée	20 h 10

RÉSOLUTION 22-CA-05

Sur proposition de M. Richard Lavigne, appuyée par M^{me} Suzie Beaulieu, il est résolu d'adopter l'ordre du jour avec les ajouts susmentionnés.

Adoptée à l'unanimité

3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 25 JANVIER 2022

M. Jean-François Ross demande au Conseil s'il y a des modifications à apporter au dernier procès-verbal.

RÉSOLUTION 22-CA-06

Sur proposition de M. Luc Santerre, appuyée par M. Richard Lavigne, il est résolu d'adopter le procès-verbal du 25 janvier 2022 tel que présenté.

Adoptée à l'unanimité

4. QUESTIONS ET COMMENTAIRES DU PUBLIC

Il n'y a pas d'interventions.

5. PERIODE D'INFORMATION PAR LES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL

M. David Weiser indique qu'il y aura plusieurs séances d'informations par rapport au tramway.

M^{me} Anne Corriveau informe que le [site du projet de tramway](#) a été mis en ligne hier. Le site propose de l'information sur tous les aspects du projet à l'aide de textes, d'images et de vidéos, une section de questions-réponses et des moyens de s'inscrire aux activités de consultation publique.

Elle fait mention des ouvertures de patinoires qui vont bien jusqu'à aujourd'hui ; au niveau de la Ville, 90% des patinoires sont ouvertes. Dans l'arrondissement Sainte-Foy-Sillery-Cap-Rouge, tout était au vert et le demeurera si les conditions le permettent.

La conseillère municipale est allée de l'avant sur la question des appareils de chauffage au bois. Elle est revenue avec une question au conseil municipal pour savoir de quel moyen disposaient les citoyens pour dénoncer l'utilisation abusive ou illégale des appareils de chauffage au bois. Avec la conseillère M^{me} Jackie Smith, elle a fait la demande pour avoir le moyen [d'annoncer des alertes au smog](#) sur le site de la Ville ou par infolettre.

Elle a également déposé un avis de proposition de zones d'échanges sécurisés, pour permettre l'achat ou l'échange de matériel de seconde main de façon sécuritaire. Ces espaces existent déjà dans l'Ouest canadien, aux États-Unis et dans quelques villes du Québec. Elle souhaite que la Ville détermine des zones sécurisées pour les échanges dans chaque arrondissement.

Il y aura un [Sommet des aîné.e.s](#) les 19-20-21 avril prochains, qui servira à dresser le portrait des préoccupations et des idées de 250 aîné.e.s de tous âges, parmi les différents arrondissements de la région de Québec.

M. Jean-François Ross demande si les dates pour rencontrer les Conseils de quartier au sujet de tramway ont été planifiées. M. Dave Gagnon Pelletier gardera un œil sur la sortie de cette information dès qu'elle sera disponible.

6. SUIVI DES DOSSIERS

6.1 Rapport annuel, états financiers, dépliant et AGA

M. Jean-François Ross et les membres du Conseil discutent de la forme et de la rédaction du rapport annuel et des états financiers. M^{me} Kathleen Breault s'occupera de la révision et de la mise en page du rapport. M. Nicolas Gagnon s'occupera de la section Mot du président, M. Luc Santerre s'occupera des états financiers et M^{me} Suzie Beaulieu de la section Table de concertation vélo.

M. Dave Gagnon Pelletier présente la maquette du dépliant d'informations aux membres du Conseil et il les invite à lui soumettre leurs modifications, le cas échéant.

6.2 Passerelle piétonne sur Henri IV

M. Jean-François Ross revient sur sa suggestion de demander à la Ville de faire un concours d'architecture pour mettre en valeur la passerelle surplombant l'autoroute Henri-IV.

Il cite en exemple les résultats de la [Passerelle de la Tortue](#) à Limoilou et de la [passerelle Harlaka](#) surplombant l'autoroute 20 à la sortie de Lévis Est.

RÉSOLUTION 22-CA-07

Sur proposition de M. Jean-François Ross, appuyée par M. Richard Lavigne, il est résolu demander à la Ville d'organiser un concours d'architecture pour mettre en valeur cette passerelle qui se retrouvera de nouveau à l'entrée de la Ville, surplombant l'autoroute Henri-IV et liant l'école de Rochebelle et le quartier du Plateau.

Adoptée à l'unanimité

6.3 Tenue des assemblées en salle ou en ligne

M. Dave Gagnon Pelletier informe qu'il a été ardu pour la Ville de trancher sur la tenue des activités de participation publique en salle ou en ligne. Tout en expliquant les contraintes physiques, sanitaires, logistiques et légales liées à l'organisation des assemblées, il explique que le retour des séances en présentiel se ferait en mai. Il sonde les membres du Conseil pour connaître leur opinion.

Les membres s'entendent pour le retour en mai, mais sont tout de même enclins à tenir l'AGA en présentiel si les conditions le permettent.

7. QUESTIONS ET COMMENTAIRES DU PUBLIC (2^e PÉRIODE)

Il n'y a pas d'intervention.

8. FONCTIONNEMENT

8.1 Résolution AGA et président d'élections

M. Dave Gagnon Pelletier énonce les résolutions qui devront être adoptées à l'assemblée générale annuelle. Le lieu est à confirmer, mais si l'AGA a lieu en présentiel, il serait probable qu'il s'agisse de la salle St-Mathieu, suite aux discussions précédentes. Sur le dépliant annonçant les élections, les citoyens sont invités à consulter la page du Conseil du Plateau sur le site de la Ville pour savoir à quoi s'en tenir.

M. Dave Gagnon Pelletier explique qu'une personne, normalement le conseiller en consultations publiques, devra exercer les fonctions de président ou présidente d'élection pour les fins de cette assemblée. Les membres procéderont à la nomination du président d'élection lors de l'AGA.

8.2 Correspondance et information

Il n'y a pas d'interventions.

8.3 Trésorerie : M. Luc Santerre mentionne qu'en date du 22 février 2022, il reste 1 631,57 \$ dans le compte.

RÉSOLUTION 22-CA-08

Sur proposition de M^{me} Suzie Beaulieu, appuyée par M. Luc Pesant, il est résolu de verser 100\$ à M^{me} Kathleen Breault pour la rédaction du procès-verbal de la présente séance.

Adoptée à l'unanimité

RÉSOLUTION 22-CA-09

Sur proposition de M. Luc Pesant, appuyée par M^{me} Suzie Beaulieu, il est résolu de verser 100\$ à M^{me} Kathleen Breault pour la révision et la mise en page du rapport annuel 2021.

Adoptée à l'unanimité

9. DIVERS

Il n'y a pas d'intervention.

10. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

M. Jean-François Ross remercie tous les membres qui ont assisté à l'assemblée.

L'ordre du jour étant épuisé, il est résolu de lever l'assemblée. Il est 20 h 00.

Adoptée à l'unanimité

Procès-verbal rédigé par M^{me} Kathleen Breault et révisé par M. Jean-François Ross et M^{me} Suzie Beaulieu.

M. Jean-François Ross, vice-président

M^{me} Suzie Beaulieu, secrétaire